

Sujet : [INTERNET] Fwd: EP JMG PARTNERS à l'attention de Mr SEVEQUE Commissaire Enquêteur

De : > Cindy COURBE (par Internet) <c.courbe@mairie-margnylescompiegne.fr>

Date : 21/02/2020 10:16

Pour : ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr, idriss.abdellatif@oise.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous un mail que nous avons reçu concernant l'enquête publique.

Cordialement

----- Message d'origine -----

De : Bernard MANCHERON <bernard.mancheron@wanadoo.fr>

À : urbanisme@mairie-margnylescompiegne.fr

Date : 18 février 2020 à 18:01

Sujet : EP JMG PARTNERS à l'attention de Mr SEVEQUE Commissaire Enquêteur

Monsieur ,

Le Conseil Municipal de la Commune de Monchy-Humières –dont je suis Conseiller –a décidé dans sa séance du 6 Février 2020 –de demander une concertation avec la Commune de Baugy sur l’impact routier de la plate forme en projet à Margny les Compiègne- objet de cette enquête publique .Vous en serez avisé .

Je tiens au préalable à vous communiquer plusieurs remarques sur ce Projet :

- 1- Le SCOT du Pays des Sources-notre Communauté de Communes - a déjà attiré l’attention sur la dangerosité de la D935 et sur les nécessités de regarder de près les développements futurs pouvant la concerner .Faut-il rappeler le dernier accident mortel récent sur la Commune de Monchy-Humières ?**
- 2- L’état actuel de la densité de circulation –en particuliers les Poids Lourds qui viennent du viaduc de Clairoix –fait craindre un accident grave dans la Côte de Baugy sur la D935 . 15 à 20 % sont des camions transportant des matières dangereuses .La proximité en contrebas du Captage d’Eau-classé GRENELLE - de la ville de Compiègne met bien en évidence les risques importants liés à un développement de la circulation des véhicules .**

- 3- **En matière d'aménagement du Territoire ne serait –il pas préférable de développer plutôt les Magasins de Stockage à proximité de l'échangeur de Ressons- sur- Matz (Autoroute A1) ou à Longueil- Ste- Marie près des grands gabarits fluviaux ?**
- 4- **Enfin on peut rappeler que la destination initiale de la Zone de Margny les Compiègne était définie en Zone Commerciale et ne permet pas de créer les nuisances liées à la circulation et à l'exploitation d'une plate-forme de stockage vis-à-vis de son environnement .**

Espérant que vous pourrez prendre en compte mes remarques et mes réserves sur ce projet , je vous prie de croire ,monsieur le Commissaire Enquêteur , en mes meilleurs sentiments .

Bernard Mancheron

Conseiller municipal dans la Commune de Monchy-Humières .

Cindy COURBE

Responsable du Service Urbanisme

Ville de Margny-Lès-Compiègne

03.44.90.73.29